



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/487

Le 18 août 2009

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 4 des radiocommunications
– Approbation d'une nouvelle Recommandation

Services par satellite

Dans la Circulaire administrative CAR/271 en date du 14 mai 2009, un projet de nouvelle Recommandation a été présenté pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 14 août 2009.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire son titre avec le numéro qui lui est attribué.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56
Gr4: +41 22 730 65 00

Télex 421 000 uit ch
Télégramme ITU GENEVE

E-mail: itumail@itu.int
<http://www.itu.int/>

Annexe 1

Titre de la Recommandation approuvée

Recommandation UIT-R M.1787

Doc. 4/BL/2

**Description des systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite
(espace vers Terre et espace-espace) et des caractéristiques techniques
des stations spatiales d'émission fonctionnant dans les bandes
1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz**
